

Notre « positive attitude »

Vendredi 21 janvier 2022 - N°376



par Hubert Tassin – Président des P.P.

La semaine dernière s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle des PP. Le contexte sanitaire nous avait malheureusement contraint à limiter le nombre de participants dans la salle de réunion aimablement mise à notre disposition par France Galop et à accueillir un certain nombre de participants en vidéo-conférence, ce qui est nettement moins convivial et moins favorable à l'instauration de débats vivants.

Une telle réunion est évidemment l'occasion de faire le tour des questions qui touchent le Galop et l'institution, la situation des propriétaires et des éleveurs que nous devons représenter. Sur bien des points, les critiques à l'égard de la gouvernance actuelle de France Galop ont été nombreuses, pointant souvent du doigt – et du verbe – le repli sur soi des instances dirigeantes, le silence assourdissant des associations qui y siègent, le manque de concertation et d'écoute.

Mais la caractéristique d'un propriétaire ou d'un éleveur est d'avoir le regard tourné vers l'avenir, de faire preuve d'optimisme et de construire des lendemains meilleurs. C'est cet esprit positif que je veux principalement retenir de l'Assemblée de l'Association PP.

Nous ne sommes pas dans l'opposition

J'ai déjà eu l'occasion de le souligner, notre position au sein de France Galop ne saurait être de constituer une opposition à la gouvernance. Certes, dès le début de la mandature, Édouard de Rothschild nous a soigneusement tenu à l'écart de toutes les instances décisionnaires et même consultatives. Avec une interprétation étroite des statuts, il a confisqué les débats les plus importants pour tout recentrer sur une équipe restreinte et bien peu loquace. Ce n'est pas notre conception de ce que doit être la vie associative mais c'est son choix. Cela ne nous empêche pas de partager nos options et nos propositions à travers la presse et les réseaux sociaux, une chaîne YouTube et bien sûr, chaque semaine, le présent *Grain de Sel*.

Les PP sont représentatifs de plusieurs centaines de propriétaires et d'éleveurs qui se sont exprimés lors des élections ou en adhérant à notre association sur la base d'un programme concret. Il ne s'agit pas de s'opposer à France Galop mais de proposer, de contredire quand cela nous semble contraire à l'intérêt général et de soutenir les initiatives d'où qu'elles viennent quand elles nous semblent aller dans le bon sens. J'ai souligné tout l'intérêt de la démarche de la direction du marketing de France Galop qui a souhaité nous consulter sur l'accueil des propriétaires. Nous avons participé au séminaire de l'Obstacle organisé par Jacques Détré. Ce week-end, aux côtés de la Fédération des éleveurs, les PP figurent parmi les partenaires rassemblés autour de

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

l'opération de la Route des Étalons en Normandie. Autant de preuves que l'opposition systématique ne saurait tenir lieu de politique.

« C'est impossible »

Ne plus être autour de la table du Conseil d'Administration de France Galop nous confère en revanche une liberté. Une liberté d'agir et une liberté d'expression.

Lors de la dernière mandature, alors que j'avais pris contact, au nom des PP, avec les représentants de la tutelle pour partager quelques points de vue, certains avaient été jusqu'à réclamer ma démission du Conseil de France Galop, estimant -à tort- que j'avais bafoué la solidarité béate qui leur semblait nécessaire. Il y a quelques semaines j'ai été reçu avec d'autres associations par les représentants des ministères de tutelle sans avoir à encourir de telles critiques. Quant à ma liberté de ton, elle est maintenant totale comme chaque lecteur du *Grain de Sel* peut le constater semaine après semaine.

Si j'en juge par les échanges que j'ai pu avoir autour de notre AG, l'important est d'essayer de faire bouger les lignes. A nos demandes et propositions concrètes, la réponse est souvent la même : « c'est impossible, on a déjà essayé, c'est trop compliqué ». C'est en substance la réponse qu'on nous oppose pour refuser aux propriétaires de percevoir à nouveau une partie des excédents de réclamation malgré un dossier très argumenté déposé en commun avec le Syndicat National des Propriétaires et l'insistance concrète de Serge Tardy et de moi-même. De la même veine, il serait trop compliqué de prendre des paris par internet sur les réunions PMH. On nous faisait la même

réponse lorsqu'on parlait de diffuser les images pour finir par le faire aujourd'hui.

Parfois c'est même une absence de réponse totale comme lorsque nous proposons de faire avancer le projet de livrets signalétiques pour les produire sous forme numérique ou lorsque nous demandons qu'on mette en place la possibilité de réclamer des chevaux sans être présents sur l'hippodrome, via internet. On peut acheter depuis Clermont-Ferrand des actions sur les marchés de Hong-Kong, mais pas des chevaux à Saint Cloud...

Agitateurs d'idées, nous allons poursuivre nos propositions concrètes. Les courses en province sont d'indispensables leviers de croissance. Nous avons obtenu satisfaction avec la multiplication des courses de province diffusées en direct sur le site d'Equidia. Ce qui était impossible hier est une réalité aujourd'hui. Il est donc temps de passer à une seconde étape et d'organiser la possibilité de jouer sur ces courses à distance, toujours par internet. Proposer des compétitions sans prendre de paris, ce n'est vraiment pas notre modèle.

Obstination

Dans un passé récent, certaines associations ont voulu peser sur les processus de décisions de France Galop, puis de guerre lasse ont jeté l'éponge. Forts de nos adhérents, de nos électeurs et de nos élus, nous n'abandonnerons pas, bien décidé avec obstination à poursuivre nos actions. Tel fut le message déterminé de notre AG.

C'est sur le long terme que nous voulons construire.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr